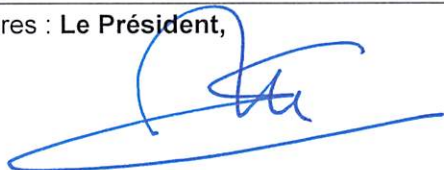


**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 5 novembre 2019**

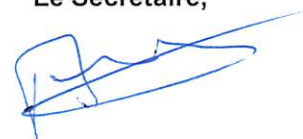
Année scolaire : 2019-2020	Quorum : 15
Numéro de séance : 01	Nombre des présents : 00XX
Date de convocation : 14/10/2019	Nombre d'absents excusés : 00XX
Présidence de : M ROTTIER ERIC	Début de la séance à : 18h06

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	page	Numéro d'acte	Pièces jointes avec la convocation	
				désignation	N°
<b>ORDRE DU JOUR</b>					
1. Désignation d'un secrétaire de séance					
2. Adoption de l'ordre du jour du conseil d'administration n°1	VOTE		2019-20/		1
3. Présentation du PV du CA du 4 juillet 2019	VOTE		2019-20/		1
4. Présentation de la rentrée					
5. Installation des conseils, comités et commissions pour l'année scolaire 2019-2020	VOTE		2019-20/		1
<b>LYCEE LOUIS BARTHOU</b>					
1. Conventions					
1.1. Convention d'adhésion EDUCADO 2019-2020	VOTE		2019-20/6		1
1.2. Conventions Grandes Ecoles	VOTE		2019-20/4		1
1.3. Convention MIPS Lab, Fablab associatif à Pau	VOTE		2019-20/5		1
2. Budget 2019					
2.1. Décision budgétaire modificative pour la prise en charge de manuels scolaires	VOTE		2019-20/7		1
2.2. Décisions budgétaires modificatives d'intégration au budget des subventions du Conseil régional Nouvelle Aquitaine.	VOTE		2019-20/		1
3. Préparation du budget 2020					
3.1. Tarifs du remplacement : badge/clé chambre internat/ouvrage CDI/clé	VOTE		2019-20/2		1
3.2. Règlement de restauration et d'hébergement pour l'exercice 2020	VOTE		2019-20/1		1
<b>GRETA SUD AQUITAINE</b>					
4. Fin d'activité du GRETA SUD AQUITAINE					
4.1. Information sur la cessation d'activité du GRETA SUD AQUITAINE au 31 décembre 2019					1
5. RH					
5.1. Informations sur la prise en charge des personnels du GRETA SUD AQUITAINE par le GRETA CFA académique					1

Signatures : Le Président,



Le Secrétaire,



## RUBRIQUE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 1. Désignation d'un secrétaire de séance

Désignation du secrétaire de séance dans les différents CA à venir :

- CA n°1 : Alain REDER
- CA n°2 : Jean Marc TSJOEN
- CA n°3 : Mr PUCHEU ( FCPE)
- CA n°4 : Elève élus au CA
- CA n°5 : Marianne ERTAURAN-VERITE

### 2. Approbation de l'ordre du jour

1.1 Enoncé de la question ou du sujet abordé :

M. le Proviseur présente l'ordre du jour.

1.2 Présentation/contexte

M. le proviseur propose de rajouter à l'ordre du jour une présentation de la semaine de la culture à l'initiative des élèves.

1.3 Vote :

M le Proviseur demande au Conseil d'Administration d'approuver l'ordre du jour.

Pour :

Abstention :

Contre

### 3. Adoption du procès verbal du CA

2.1 Enoncé de la question ou du sujet abordé :

M. le Proviseur présente le PV du CA de la séance du 4 juillet 2019

2.2 Présentation / contexte

2.3 Commentaires / débat

2.4 Vote :

M le Proviseur demande au Conseil d'Administration d'approuver le PV du 04/07/2019

Pour :

27

Abstention : 0

Contre :0

### 4. Présentation de la rentrée

M. Busutil, proviseur adjoint, fait une présentation des résultats de fin d'année.

Le lycée Barthou maintient dans l'ensemble ses bons résultats avec une belle hausse en série ES.

Par ailleurs, nous sommes déjà dans la phase des inscriptions pour la session 2020.

M. Busutil rappelle que l'enjeu majeur de la scolarité des élèves est leur orientation plus que le Bac qui n'est pas une fin en soi.

Un représentant des parents demande si tous les élèves qui ont échoué au Bac se sont vu offrir la possibilité de se réinscrire à Barthou.

M. Busutil répond par l'affirmative tout en précisant que tous ces élèves n'ont pas fait cette demande, par ailleurs il nous précise que le calendrier du Bac 2020 est en préparation est devrait être prêt pour le début de la semaine prochaine.

Puis une présentation des résultats des concours des CPGE nous est faite (cf annexe)

M. Girault, proviseur adjoint, nous présente un tableau des effectifs et de la structure tout en soulignant la

complexité de celle-ci suite à la réforme du Bac, par exemple il existe 21 parcours avec un seul élève inscrit. Il souligne également le fait qu'il y a eu des désistements dans certaines matières facultatives (Arts Plastiques, Management) au cours du premier trimestre, et que seul 4 élèves ont demandé et obtenu un changement de spécialité au cours de ce premier trimestre.

M. le proviseur conclue cette présentation de la rentrée en se félicitant de la stabilité des équipes et de la richesse des enseignements au lycée Barthou. Il insiste par ailleurs sur l'importance à mener une réflexion sur l'harmonisation des notes

## 5. Installation des conseils, comités et commissions pour l'année en cours

5.1 Enoncé de la question ou du sujet abordé :

M. le Proviseur présente les différentes commissions et conseil

5.2 Présentation / contexte

Il est ensuite procédé à l'installation des différentes commissions pour l'année scolaire 2019/

5.3 Commentaires / débats

Un membre du SNES fait remarquer que bien qu'élus à la commission du fonds social, il n'a pas été convoqué l'année dernière, un autre membre du SNES rappelle que le budget de l'éducation nationale alloué au fonds social est en forte baisse cette année au motif que tous les crédits n'ont pas été utilisés alors même qu'on sait que la demande de ce type d'aide est en forte hausse.

Un parent d'élève s'étonne pour sa part qu'aucune commission éducative ne se soit réunie l'année dernière. M. le proviseur lui explique que par contre plusieurs conseils de discipline ont eu lieu et que des discussions et des entretiens ont été organisés pour résoudre les difficultés.

5.4 Vote :

M le Proviseur demande au Conseil d'Administration d'approuver la composition des commissions et conseils

Pour :

Abstention :

Contre :

## 6. Présentation de la semaine de la Culture

Un représentant des élèves fait une présentation de la Semaine de la culture que les élèves se proposent d'organiser cette année. Il fait remarquer que le taux de participation a été décevant l'année dernière c'est pourquoi il est proposé cette année d'organiser des débats en plus des conférences. Les dates proposées sont du 9 au 14/12 et les thèmes abordés seraient l'éducation à la sexualité, littérature et philosophie, les réseaux sociaux, l'écologie. Ces thèmes seraient abordés sur le créneau de 12 à 14h. Un cinquième thème sur les activités sportives qui se déroulerait pour sa part le mercredi est à l'étude.

Il n'y a pas encore de conférenciers retenus, cette question sera revue lors du prochain CA.

M. le proviseur précise que le lycée peut prendre en charge financièrement la venue de conférenciers.

Vote sur le principe d'une organisation de la semaine de la culture du 9 au 14 décembre. Unanimité.

**RUBRIQUE LYCEE LOUIS BARTHOU I. Conventions**

### 1.1 Convention d'adhésion EDUCADO 2019/2020

1. Enoncé de la question ou du sujet abordé : [Convention EDUCADO](#)
2. Présentation / contexte

Le lycée Louis BARTHOU est sollicité pour être associé aux manifestations destinées à organiser des actions d'information sur les formations pour les collégiens ainsi que toute action de communication visant à valoriser des formations : autorisation donnée au chef d'établissement de signer la convention EDUCADO pour l'année civile 2020.

3. Commentaires / débat

[M. le Proviseur demande au Conseil d'Administration d'approuver la convention EDUCADO](#)

4. Résultats du vote (le cas échéant)

Pour : 27 Abstention : 0 Contre 0

5. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : : [2019-20/6](#)

### 1.2 Convention GRANDES ECOLES

1. Enoncé de la question ou du sujet abordé : [Convention GRANDES ECOLES](#)
2. Présentation / contexte

Le lycée Louis BARTHOU est sollicité pour l'organisation des concours aux Grandes Ecoles session 2020, Le CA dans sa séance décide d'autoriser le chef d'établissement à signer toute(s) convention(s) permettant l'organisation selon les modalités en pièces jointes par exemple.

3. Commentaires / débat

[M. le Proviseur demande au Conseil d'Administration d'approuver la convention Grandes Ecoles](#)

4. Résultats du vote (le cas échéant)

Pour : 27 Abstention : 0 Contre 0

5. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : [2019-20/4](#)

### 1.3 Convention MIPS Labs, Fablab associatif à Pau

1. Enoncé de la question ou du sujet abordé : [Convention MIPS Labs](#)
2. Présentation / contexte

Le lycée Louis Barthou est sollicité dans le cadre des formations de l'INGENIEUR par Le MIPS Lab de Pau dans la cadre d'échange de bonnes pratiques.

Le MIPS Lab, fablab, est un espace convivial où l'on peut rencontrer des personnes passionnées pour qui est de l'électronique et de la programmation, par exemple l'Arduino, mais aussi au "DO It Yourself". Le MIPS Lab est un espace dédié à la création et qui permettra à tous de pouvoir passer de l'imagination d'un projet à sa réalisation.

Le principe des fab labs est le même que celui des hackerspace et makerspace, c'est-à-dire le partage libre de machines, de compétences et de savoirs.

3. Commentaires / débat

M. le Proviseur demande au Conseil d'Administration d'approuver la convention MIPS labs

4. Résultats du vote (le cas échéant)

Pour : 27 Abstention : 0 Contre : 0

5. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 2019-20/5

## RUBRIQUE LYCEE LOUIS BARTHOU

## II. BUDGET 2020

### 2.1. Décision budgétaire modificative pour la prise en charge des manuels scolaires

1. Enoncé de la question ou du sujet abordé : [Prise en charges des manuels scolaires](#)

2. Présentation / contexte

Le CONSEIL d'Administration dans sa séance du 05 novembre 2019 adopte la proposition de prélèvement sur fonds de roulement pour un montant global de 10 000€uros au regard d'un fonds de roulement établi au 31/12/18 de 132 511.61 du lycée Louis Barthou, auquel il faille soustraire 32 500€ proposés antérieurement à l'utilisation pour les besoins de l'aménagement des salles du bâtiment K dès septembre, notamment.

Ce prélèvement répond à la nécessité de prendre en charge l'achat du complément de manuels au-delà de l'enveloppe des 200 €, octroyés aux familles dans le cadre du dispositif "Gratuité des manuels". La Région attribuera aux établissements concernés une subvention d'un montant correspondant aux achats effectués. Un projet de délibération actant ce principe et attribuant les crédits nécessaires sera soumis à la commission permanente du mois de novembre 2019

3. Commentaires / débat

M. l'intendant nous parle ensuite de la préparation du budget 2020.

Il nous est proposé de faire une DBM (décision budgétaire modificative), soit un prélèvement de 18 000 euros sur le fonds de roulement correspondant à :

Une avance de 14500 euros pour l'achat des derniers manuels scolaires (somme qui sera ensuite remboursée par la Région)

Une somme de 3 500 euros pour l'achat de matériel pour les Nouvelles Sciences de l'Ingénieur (nouvelle matière au lycée pour laquelle il existe des besoins en équipement)

Un représentant de la FCPE fait remarquer que sa fédération avait notifié à la Région le fait que le budget alloué à l'achat de manuels était sous-évalué en comparaison des coûts des manuels en usage précédemment.

M. le Proviseur demande au Conseil d'Administration d'approuver ce point.

4. Résultats du vote (le cas échéant)

Pour : 24 Abstention : 2 Contre : 0

6. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 2019-20/7

5.





## 5. Information sur la prise en charge des personnels du GSA par le GRETA CFA Académique 2019

1. Enoncé de la question ou du sujet abordé : [Prise en charge des personnels du GRETA](#)
2. Présentation / contexte
3. Commentaires / débat

En conséquence le GRETA Sud Aquitaine dont le lycée Barthou était le support cessera ses activités au 31/12/2019. Des personnes étaient prises en charge par notre lycée et allaient se retrouver en fin d'activité à cette date, mais suite à un échange de courrier avec Mme la rectrice, il va être procédé à l'envoi d'avenants qui permettront d'éviter une rupture de contrat. 120 personnes étaient concernées

### QUESTIONS DIVERSES

M. le proviseur nous informe qu'il a reçu 25 questions diverses hier, au retour des vacances ; Il lui sera donc difficile de toutes les aborder lors de ce CA, par contre un autre CA est prévu pour la fin du mois et ces questions pourront y être abordées. Il propose que les membres qui ont déposé des questions exposent celles qui ne peuvent pas être abordées dans d'autres instances. Il rappelle aussi qu'il existe d'autres instances de dialogue qui peuvent permettre d'engager un dialogue et d'apporter des réponses. Néanmoins certaines questions peuvent être débattues ce soir.

Un représentant des parents d'élèves pose une question sur les dons de manuels.

M. le proviseur lui répond que la question sera abordée lors du prochain CA.

Un représentant des parents d'élèves souhaiterait parler du règlement intérieur, il avait déjà évoqué cette question lors d'un CA précédent et il lui avait été répondu qu'on verrait ce point plus tard.

M. le proviseur lui répond que c'est un point qui pourrait être abordé plus tard car il y a d'autres points plus importants à traiter d'abord.

Une représentante du SNES souhaiterait aborder la question du financement du matériel en physique chimie pour absorber la réforme des lycées.

M. le proviseur répond que cette question ainsi que celle des IMP peuvent être traitées lors d'échanges entre l'administration et les personnels.

Une autre représentante du SNES souhaiterait aborder la question de la multiplication des PAI qui peut générer une angoisse de ne pas être à même de répondre à la demande.

M. le proviseur répond que l'augmentation des aménagements de scolarité s'observe dans tous les établissements et que nous avons l'obligation de les mettre en place.

Pour conclure, le représentant de la mairie rappelle à l'assemblée que le festival Les Idées Mènent le Monde se tiendra très prochainement et invite les personnels et les élèves à s'inscrire à cet événement qui rencontre un succès croissant.

Par ailleurs, il nous indique qu'un plan anti-solitude a été mis en place par la mairie de Pau et que ce dispositif peut aussi concerner les élèves et les étudiants.

Enfin, il se félicite de la participation l'année dernière aux commémorations du 11 Novembre d'une délégation du lycée Barthou et invite Mr le proviseur à la renouveler cette année.

La séance est levée à 20h30.